



**NOTES D'ALLOCUTION DU MAIRE DE MONTRÉAL  
MONSIEUR GÉRALD TREMBLAY**

**LORS DE LA SIGNATURE DU PACTE PATRIMONIAL DU MONT-ROYAL**

**À L'HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL  
LE JEUDI, 7 FÉVRIER 2008**

**SEULE LA VERSION LUE FAIT FOI**

Madame la Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Madame Christine St-Pierre),  
Représentants des institutions présentes sur le mont Royal,  
Maires, Maires et Élus municipaux,  
Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape dans la préservation d'un lieu emblématique de notre métropole.

Avec la signature du « Pacte patrimonial du Mont-Royal », les représentants des institutions qui logent sur la montagne font connaître leur participation au grand projet collectif de protection du mont Royal.

Ce Pacte auquel les parties prenantes ont consenti volontairement complète bien les dernières semaines qui ont été fastes pour le mont Royal.

Déjà, nous avons proposé au Conseil municipal les modifications règlementaires qui rendent permanents les régimes de protection du mont Royal et proposé d'actualiser et d'améliorer le Plan de mise en valeur du Mont-Royal de 1992. En 2008, nous parlons maintenant non seulement de mise en valeur, mais de protection.

Nous avons mandaté l'Office de consultation publique de Montréal pour procéder aux consultations sur nos propositions afin de nous assurer de la plus grande adhésion de tous aux mesures mises de l'avant. Toutefois, nous n'avons pas attendu la fin du processus de consultation pour agir. Comme nous en avons la possibilité, nous avons rendu les mesures effectives dès leur dépôt au Conseil.

Avec ces mesures innovatrices, nous voulions montrer l'exemple et donner un élan à d'autres initiatives.

On peut constater aujourd'hui que nombreux sont celles et ceux qui ont répondu à notre appel. Nos partenaires ont, chacun, pris des engagements précis et tangibles concernant leur propre territoire sur la montagne. Ensemble, nous représentons plus de 80 % des propriétaires du mont Royal.

Si les grands propriétaires sur le mont Royal doivent déjà se conformer aux mesures prévues au nouveau Plan, les engagements qu'ils prennent aujourd'hui vont plus loin et ont pour but de renforcer les dispositions qu'ils doivent déjà appliquer. Ils sont la conséquence d'une longue démarche dont nous voyons aujourd'hui les résultats concrets.

Le travail réalisé à la Table de concertation du Mont-Royal a été remarquable. Je tiens d'ailleurs à souligner le leadership qu'Helen Fotopulos a démontré. On voit aujourd'hui les bénéfices d'un exercice remarquable de collaboration qui réunissait la Ville et ses arrondissements concernés, la Ville de Westmount, les propriétaires privés et le monde associatif. Il aura fallu faire preuve de beaucoup de conviction et de persévérance pour concilier des intérêts souvent contradictoires. Et nous avons réussi.

Les travaux de la Table auront aussi permis de constater l'urgence de mettre l'accent sur la préservation de la biodiversité et je constate que les engagements vont largement dans ce sens, toutefois sans le faire au détriment de nos autres préoccupations. La protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et du patrimoine paysager n'ont pas été oubliées.

Déjà, la semaine dernière, le Cimetière Notre-Dame des Neiges annonçait qu'il comptait favoriser la biodiversité sur son territoire en aménageant des corridors entre divers bois du parc pour favoriser l'accroissement et la diversification de la flore et de la faune. Il a aussi décidé de prolonger de 20 à 50 ans, la protection du bois de Saint-Jean-Baptiste.

Pour sa part, le ministère fédéral de la Défense s'est engagé à augmenter les espaces verts sur le terrain de son manège militaire, à l'entrée Côte-des-Neiges/Remembrance.

Quant aux prêtres de Saint-Sulpice, ils se sont engagés à protéger l'intégrité de deux boisés de grande qualité sur le terrain autrefois occupé par le Collège Marianapolis.

Une telle protection existe déjà pour une partie des boisés de l'Oratoire.

On pourrait aussi parler de l'engagement de l'Université de Montréal à l'égard du futur chemin de ceinture de la montagne, de l'engagement des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph en faveur de leur patrimoine bâti et de leur magnifique jardin de l'Hôtel-Dieu ou de ceux des collèges Notre-Dame et Jean-de-Brébeuf.

Les initiatives sont multiples. Elles sont maintenant réunies dans le Pacte patrimonial qui va continuer à évoluer et à s'enrichir grâce à de nouvelles initiatives possibles dans le futur. Tous ces engagements ne sont pas éphémères. Chacun d'eux fera l'objet d'entente avec la Ville et sera enchâssé dans notre Plan d'urbanisme.

Je salue la valeur inestimable des gestes généreux et solidaires posés par ces grands propriétaires. Ils ont compris qu'occuper une parcelle de la montagne est un privilège qui comporte des responsabilités envers la collectivité montréalaise. Conscients de l'importance de leurs efforts, nous allons appuyer les grands propriétaires dans leurs démarches.

D'une part, avec le Programme conjoint de la Ville et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour le maintien et le rehaussement de la biodiversité sur les terrains institutionnels du mont Royal, pour lequel 2 millions de dollars seront consentis sur une période de 10 ans.

D'autre part, les institutions désireuses de bénéficier de ce programme pourront profiter du soutien des experts de la Direction des grands parcs et de la nature en ville qui collaboreront à l'élaboration de plans conjoints de conservation de la biodiversité.

Grâce à la collaboration de tous, dorénavant, il n'est plus possible de voir la montagne comme un ensemble de parcelles, mais comme un tout.

Nous franchissons une étape importante aujourd'hui. Mais il faut continuer.

La Table de concertation du Mont-Royal poursuivra son travail. Je profite de l'occasion pour remercier monsieur Claude Corbo d'avoir accepté de poursuivre sa tâche en tant que « chef d'orchestre » de cette instance. Je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires.

Dès maintenant, nous devons poursuivre sur cette voie pour les Montréalaises et les Montréalais et pour les générations futures.